

**Province de Québec, le 7 septembre 2010**  
**Municipalité La Rédemption.**

Mardi, le sept (7) septembre 2010 se tenait à 20H00 au Centre municipal, la séance ordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Sont présents, madame Isabelle Dupont, mairesse, mesdames les conseillères : Carmen Morisset, Patricia Lavoie et Brigitte L. Dupont ainsi que messieurs les conseillers suivants : Jean-Yves Deschênes et Simon-Yvan Caron. Tous formant quorum sous la présidence de madame la Mairesse. Madame Tammy Caron, secrétaire trésorière adjointe était présente.

2. **10-176 Ouverture de la séance.**  
 Mme La Mairesse ouvre la séance par un moment de silence et elle invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Carmen Morisset et résolu à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item « Affaires Nouvelles » ouvert.
3. **10-177 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2010.**  
 Après la lecture procès-verbal de la séance ordinaire du 5 et du 13 juillet dernier, il est proposé par Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tel que lu et présenté.
4. **10-178 Acceptation des comptes.**  
 Après la lecture des comptes du mois, il est proposé par Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement l'acceptation des comptes. Le montant des comptes est de 200 061.55 \$ (Comptes en annexe au procès verbal).
5. **Correspondance.**
  - 10-179 Permission de chasser sur lot 17 St-Moïse**  
 Il est proposé par Patricia Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption de ne pas accepter la demande de permission pour chasser sur le lot 17 de St-Moïse.
  - 10-180 Fondation en prévention du suicide du Bas-St-Laurent**  
 Il est proposé par Patricia Lavoie et non résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption ne fasse pas l'achat de bloc notes pour la Fondation prévention du suicide du Bas-St-Laurent. Suite à la proposition, elle est rejetée à 4 contres et 1 absent.
  - 10-181 Fondation en prévention du suicide du Bas-St-Laurent**  
 Il est proposé par Simon-Yvan Caron et non résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption fasse l'achat de 50 blocs-notes à 1,00\$ suite à la proposition de 4 conte 1 et 1 absent.
6. **10-182 Programmation 2010-2013**  
 Il est proposé par Jean-Yves Deschênes et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la programmation des travaux 2010-2013 pour la taxe d'accise avec Geneviève St-Pierre ingénieur de chez BPR. Pour l'année 2010, la recherche en eau potable est 74 000

**Attendu que :**

- la municipalité de La Rédemption a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;
- la municipalité de La Rédemption doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**Par conséquent, il est proposé par Jean Yves Deschênes Il est résolu à l'unanimité que :**

- la municipalité de La Rédemption s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;



Le document est déposé en consultation au bureau municipal.

- 12. 10-188                      **Dépôt du rapport semestriel de 31 août 2010****  
Le conseil de la municipalité de La Rédemption accepte le dépôt du rapport budgétaire en date 31 août 2010.
- 13. Affaires nouvelles**
- a) 10-189                      **Acceptation de la démission de la Directrice générale.****  
Il est proposé par Brigitte L.Dupont et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption accepte la démission de madame Annie Dubé comme directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité en date du 30 août 2010. Une lettre de remerciement lui sera adressée et un présent.
- b) 10-190                      **TV de la Mitis****  
Il est proposé par Carment Morisset et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption adhère au répertoire commercial de tvmitis.ca au coût de 99 \$ par année.
- c) 10-191                      **Appui au projet Accessibilité****  
Il est proposé par Carmen Morisset et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption donne son appui aux projet d'Accessibilité présenté par le Club des 50 ans et plus. Ce projet consiste à l'installation d'un ascenseur à l'édifice municipal. La municipalité contribue en nature dans ce projet à savoir :
- la main d'œuvre nécessaire pour la démolition de l'emplacement visé ;
  - le transport de matériaux au centre de tri;
  - les rénovation légères à savoir : plastrage et peinture des murs;
  - la municipalité estime sa participation en nature à environ 2 000,00\$.
- d) 10-192                      **Achat Propane****  
Il est proposé par Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption accepte la soumission de Sonic au montant de 0.535\$ le litre. L'installation, le raccordement et la mise en marche des appareils est sans frais incluant l'inspection et la vérification des appareils. La municipalité s'engage à signer un contrat de prêt d'équipement valide pour une période de 5 ans. Le contrat peut être résilié en tout temps sans pénalité.
- e) 10-193                      **Subvention de natalité****  
Il est proposé par Carmen Morisset et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise un montant de 400,00\$ pour la natalité dans notre municipalité.
- f) 10-194                      **Achat livre bibliothèque****  
Il est proposé par Carmen Morisset et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption accepte l'achat de livre pour la bibliothèque pour un montant de 300,00\$. Cette montant provient d'un projet culturel de la MRC.
- g) 10-195                      **Dépenses frais de transport pour la mairesse****  
Il est proposé par Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise les frais de transport de la mairesse pour les déplacements suivants : Mont-Joli (autopompe) et Amqui (immatriculation autopompe).
- 10. Période de questions.**
- 11. 10-196                      **Fermeture de l'assemblée.****  
Après la période de questions, il est proposé par Madame Patricia Lavoie, la fermeture de l'assemblée à 21h06.

---

**Isabelle Dupont,  
Mairesse**

/tc

---

**Tammy Caron,  
Sec.-très. adjointe**